Image not found or type unknown

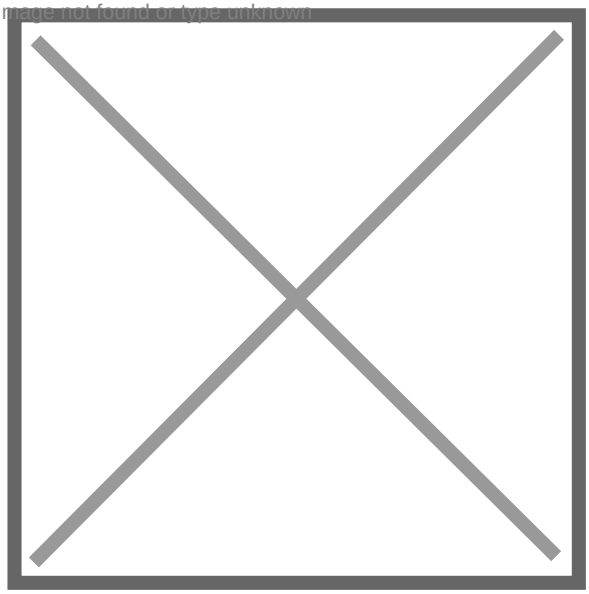

Ogif frais de huissier et cadeau du tresor public

Par **enzo777**, le **16/05/2012** à **14:03**

Bonjour,

Pourriez vous m'aider svp je suis locataire chez OGIF et j'ai eu un retard sur mon loyer alors il m'ont envoyer huissier ensuite OGIF m'a oblige a paye son déplacement ce que je trouve injuste, je voulais savoir si il ont le droit de me faire payer les frais de procedure.si je peux reclamer les sommes (affaire date de 09/2007)

En outre j'ai appris que OGIF reçoit en cadeau de la part du trésor public de 50% de sa taxe foncière , est ce normal ?

j'ai appris cela car j'ai demande au trésor public de revoir les coefficients d'entretien de l'immeuble et sa classe afin d'avoir une taxe d habitation plus juste.
mais il m'ont répondu qui fallait le demande au propriétaire ce que j'ai fais et j'ai reçu de la part de celui-ci un refus (car il reçoit se cadeau pour maintenir l'immeuble en etat cqfd) en fait les locataire sont les dindons de cette arnaque
Que puisse faire ??
je voudrais porter plainte contre eux.

merci pour reponse
cdt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés